BTV Hainaut

Rue des Bureaux 1a

7160 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT

Tél.: 064 33 64 55

E-mail: btv.hainaut@btvcontrol.be

ACP VENDOME

AVENUE GAMBETTA 81Bte 6

7100 LA LOUVIERE

CHAPELLE, 18 janvier 2022

N/Réf.

: K09878388 / EQ /

V/Réf.

Tél. Rapport N°

: 269-220105-03

RAPPORT DE CONTROLE D'UN RESERVOIR DE MAZOUT AERIEN

Date du contrôle

: 05/01/2022

Conclusion

: VERT

Lieu du contrôle

: Avenue Gambetta 81

7100 LA Louvière

Personnes présentes

1. DESCRIPTION GENERALE ET CARACTERISTIQUES

Description générale: Réservoir cylindrique simple paroi

Constructeur : inconnu

Numéro de fabrication

: inconnu

Année de construction : inconnue

Attestation de conformité : pas d'application

Type

: cylindrique

Simple/Double paroi

: simple

Capacité

: 51001

Produit

: C-MAZOUT

2. ESSAIS ET CONTROLES

Contrôle selon l' Arrêté du Gouvernement Wallon du 17/03/2003-24/07/2008 et l'instruction de travail 10Id026 - 10Id027.

Les points indiqués ont été contrôlés:

Contrôle de la présence de permis d'exploitation:

☑ Contrôle de la présence de la déclaration à l'administration communale : G5/c13/2021-154

Rapport de contrôle précédent : 131-150623-09
Présence de l'attestation de conformité du réservoir: pas d'application

Contrôle de la stabilité et la fixation du réservoir : en ordre

Contrôle visuel de la paroi extérieure du réservoir : en ordre

Contrôle visuel de l'installation de stockage : en ordre

Contrôle de la pollution éventuelle en dehors du réservoir : en ordre

Contrôle de la protection contre tout choc accidentel du réservoir :en ordre

Contrôle de la présence éventuelle d'eau et de boue dans le réservoir à combustible liquide : en ordre

Contrôle de la présence et fonctionnement d'un système d'avertissement ou d'un dispositif anti-

débordement : sifflet, sonde électronique ou tout autre système équivalent :sifflet en ordre

Contrôle du placement des accessoires tels que tuyauteries, vannes et pompes situées à l'aplomb de dispositifs de recueil et aménagés de manière à ce que toute fuite soit collectée vers lesdits dispositifs

Contrôle de la présence et fonctionnement d'un système de contrôle d'étanchéité permanent équipé d'un système d'alarme visuel et sonore qui se déclenche en cas de perte d'étanchéité d'une des parois pour les réservoirs double paroi

☐ Contrôle d'étanchéité et le volume de l'encuvement

🔯 Contrôle de la présence des tuyauteries, soit à double paroi, soit à simple paroi placées dans un caniveau imperméable aux liquides combustibles. Ce caniveau présente une légère pente continue vers un dispositif de recueil facilement accessible.

Contrôle de la protection contre la corrosion des tuyauteries métalliques

RD026W-02 11

	ontrôle de la présence et du dimens ore : en ordre	ionnement d'ur	e tuyauterie d	l'évent qui débouc	he à l'air
$\boxtimes C$	ontrôle de la présence d'un dispositi nnexion réservoir/camlon : en ordre	f à vis ou équiv	alent permetta	ant d'assurer l'étar	nchéité de la
□ E: qt Al	sais d'étanchéité à l'aide d'un vide 'une demie heure (les réservoirs no pareil utilisé: SDT type: réf.:	partiel avec dét	et tuyauteries	nique de fuite pen enterrées) c sonde rouge réf.	
Est he Alp Control of the Alp Co	ir réf.: ssai d'étanchéité à l'aide d'un vide p ure (les réservoirs non accessibles apareil utilisé: TESTO type 312-3 nu antrôle de la présence d'une plaque sont indiquées: le numéro et l'anne servoir; le volume du réservoir expri antrôle que le soutirage s'effectue pa riens existants ayant fait l'objet avec cuvement. antrôle de la présence d'une jauge livant demande spécifique, décrite de	et tuyauteries e méro: ca d'identification ée de construct mé en litres. Pa ar le haut du ré c succès d'une	enterrées) alibré le: inaltérable, b ion du réservo as de plaquett servoir (ne s'a	ilen visible et claire pir; le produit que e e applique pas aux r	ement lisible contient le éservoirs
3. RI	SULTATS				
Test - So - So Nivea Prése Prése Résu Valeu -en d -au d Syste Dime	rs de mesures détection de fuite ult essous du niveau du liquide essus du niveau du liquide me de contrôle d'étanchéité permar nsion du réservoir : / nsion de l'encuvement: / me de sécurité anti-débordement: s	le : pas OK pas OK pir avant le test pir après le test e la dépression dépression rasonique nent : pas d'app	: 100 : 0 cm : cm : / mbar : / mbar : / dB : / dB	pas OK ⊠ pas d'	application
	RACTIONS ET REMARQUES fractions				
4.2 R	<u>emarques</u>				
L'éta	inchéité de l'encuvement n'a pu être	e vérifiée			
	NCLUSION				
⊠ A	Conclusion code VERT Le contrôle d'étanchéité et l'exa L'essai suivant est à effectuer a				
□в			, 11110	,	RD026W-02 11-20



Le contrôle d'étanchéité a donné satisfaction. Il y a bien de donner suite aux infractions citées ci-haut. Un examen complémentaire est à effectuer avant : (6 mois)

☐ C. Conclusion code ROUGE

Le contrôle d'étanchéité n'a pas donné satisfaction.

Il est interdit de remplir l'installation.

Les défauts constatés peuvent ou ont donné lieu à une contamination. Le réservoir ne peut être maintenu en service et est à mettre hors service ou est à réparer.

Après éventuelle réparation professionnelle le réservoir peut être remis en service après contrôle et après avoir réussi une épreuve d'étanchéité. Une copie du rapport est envoyée au fonctionnaire chargé de la surveillance.

6. COMMUNICATION

 Signification des remarques: concerne les défauts qui n'exercent pas d'Influence sur la conclusion. Ce sont des constatations qui ne relèvent pas de l'examen, mais qui peuvent menacer la sécurité ou les données de l'organisation.

2. Photocopies: le rapport ne peut être multiplié qu'en entier.

- 3. Dans partie 2. Essais et contrôles et 5. Conclusion seulement le texte avec cases "⊠" est d'application
- 4. Le réservoir a aussi fait l'objet d'un contrôle conformément aux prescriptions légales imposées par l'arrêté du Gouvernement Wallon du 03/07/1997, 30/11/2000 et 08/05/2003.

L'expert, 269/Wautier W. numéro d'agrément: AgrW.IS-013 AgrW.TUS-071/A/05 AgrW.DEP-013/A/05 Pour le Directeur, M.Riggi – Dirigeant de secteur

> RD026W-02 11-20 B E LAC

